

Association des écologistes pour le
nucléaires
Monsieur Bruno COMBY
Président
55rue Victor Hugo
78800 Houilles
aepn@ecolo.org

Paris, le 16 avril 2007

Monsieur le Président,

J'ai bien reçu votre courrier et vous en remercie.

En réponse à votre demande, permettez moi de vous rappeler mes propositions en matière d'énergie. Pour respecter les objectifs de la conférence de Nairobi, c'est à dire diviser par 4 les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050 je mettrai en débat suivi d'un référendum, une loi de programmation contre le réchauffement climatique avec des propositions pour une politique énergétique fondée sur trois axes forts

-Efficacité énergétique notamment dans les transports et l'habitat

-Recherche et production d'énergies renouvelables, avec comme objectif d'atteindre 25% de la production énergétique d'ici 2020.

-Recherche pour un nucléaire sécurisé et propre :EPR et réacteurs de 4^{ème} génération pour la fission, ITER pour la fusion.

Je vous prie de trouver ci-joint deux textes où je développe plus largement ces propositions.

Vous en souhaitant bonne réception, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations les plus distinguées.


Marie-George Buffet

Adresse de Marie-George Buffet aux salariés

du secteur de l'énergie.

Ce qui saute aux yeux, dans l'actualité, c'est bien le caractère vital et stratégique de la question énergétique.

L'énergie relève de notre bien commun et donc de la maîtrise des peuples. Comment alors accepter de la confier à de grands groupes capitalistes ou à des fonds de pension. Parce qu'elle nous concerne tous et toutes, l'énergie doit relever du service public. Officiellement, personne ne le conteste. Mais comment ne pas voir que certains défenseurs d'un service « universel » défendent surtout un service qui serait réduit à panser les plaies de politiques produisant exclusions et inégalités...

Seul un véritable service public peut répondre aux besoins humains et garantir notre indépendance énergétique. Seul un véritable service public est suffisamment fort pour encourager la recherche et l'investissement, pour le respect de l'environnement. Seul un véritable service public garantit la sécurité des installations et l'intervention des citoyens dans sa gestion.

Oui, il faut à la fois rompre avec les privatisations initiées par la droite mais également empêcher la renaissance d'une politique de renoncement se limitant à accompagner socialement le processus de libéralisation ! Pour cela et devant le bilan déplorable de l'ouverture du secteur énergétique à la concurrence, je préconise un radical changement de cap.

A la concurrence et la dictature des actionnaires, je veux faire primer la coopération, la démocratie et le renforcement de la maîtrise publique.

D'abord, je propose donc de reconnaître et de rendre effectif un véritable droit à l'énergie. Ce droit sera notamment garanti par l'interdiction des coupures d'électricité, dans la lignée des courageuses actions menées par les « Robin des bois » et relayées par les maires qui ont fait voter des arrêtés « anti-coupures ».

Parce que ce droit à l'énergie ne peut être garanti avec une électricité fournie à des prix prohibitifs, inabordables pour les usagers et les entreprises, je m'engage à prendre une grande initiative politique, dès le mois de mai, pour arracher un moratoire et un bilan de la libéralisation du secteur énergétique en Europe.

Les tarifs réglementés seront pérennisés et leur fixation contrôlée démocratiquement. Pour mieux extraire l'énergie de la sphère marchande, la France proposera à ses partenaires de

l'Union européenne de rouvrir le débat sur la directive cadre des services publics. La proposition visant la mise en place d'une agence européenne de l'énergie permettant de renforcer les coopérations sera défendue auprès des 27 pays de l'UE. Elle permettra de créer les meilleures conditions pour une politique énergétique commune à toute l'Europe et donc pour repousser le projet actuel de 3ème directive visant l'éclatement de modèle d'entreprise intégrée.

Cette politique sera évidemment relayée, en France, par la réappropriation publique du secteur de l'énergie.

EDF et GDF devront redevenir 100% public et leur « mariage » devra être enfin célébré ! Un pôle public de l'énergie coiffant l'ensemble du secteur (pétrole, gaz, électricité) sera constitué pour favoriser l'intervention des élus, des salariés, des associations dans le suivi et la mise en oeuvre de notre politique énergétique.

C'est cette maîtrise publique qui nous permettra d'anticiper l'avenir en doublant le budget de la recherche de ce secteur ! Il s'agira de chercher à avancer dans le domaine de la séquestration du CO2, notamment dans le cadre de la relance du charbon propre, de la promotion des énergies renouvelables et de l'amélioration de leur efficacité énergétique. Je proposerai le vote d'une loi de programmation contre le réchauffement climatique se fixant un objectif de division par quatre des émissions de gaz à effet de serre.

C'est cette maîtrise publique qui nous assurera une vision de long terme, ni mercantile ni hégémonique, reposant sur le recours à toutes les énergies, chacune pour leurs qualités en matière de sécurité, de capacité de production, de disponibilité du combustible et de réduction de l'effet de serre.

La place de l'énergie nucléaire dans cette diversification énergétique fait débat. Les choix de politique énergétique française en faveur du nucléaire civil ont placé la France dans une situation favorable par rapport aux autres pays européens à la fois en matière d'émission de gaz à effet de serre, de coût de l'énergie, d'indépendance énergétique et d'emplois industriels. Mais en même temps des problèmes demeurent concernant la prolifération nucléaire dans le monde, la sécurité des installations et la confiance des populations dans le traitement et le stockage des déchets. Aussi, je suis convaincue de la nécessité de développer l'effort de recherche en la matière, aussi bien pour la 4ème génération de réacteurs, la réalisation et l'exploitation d'ITER mais aussi pour la sécurisation du nucléaire et de ses déchets. La réalisation du projet EPR, à Flamanville, devra également être poursuivie.

Dans la conception que je défends qui place la démocratie au centre des choix politiques, je pense nécessaire de mettre les termes de ce débat entre les mains des citoyens pour qu'ils se prononcent par référendum. Cela nécessitera des moyens d'information et d'intervention réellement démocratique. Cela nécessitera aussi de ne pas dissocier les choix en matière de filière industrielle des moyens politiques à mettre en œuvre pour assurer une réelle maîtrise publique du secteur de l'énergie.

Ce parti pris de la maîtrise publique, il ne serait rien sans une promotion de l'emploi public !

Dans la dernière période j'ai eu l'occasion d'être à vos côtés pour vous soutenir dans vos luttes contre la marchandisation de ce secteur vital ou pour condamner le dumping social.

Augmenter les salaires, pérenniser et améliorer les régimes spéciaux de retraite et de protection sociale, investir dans la formation sont les objectifs à atteindre. Le statut social de la branche des IEG sera consolidé, amélioré et étendu aux salariés travaillant dans les filiales des groupes.

De telles mesures sont non seulement justes, mais elles sont aussi utiles à l'économie et nécessaires à l'efficacité du service public de l'énergie.

Elles sont surtout possibles : rien qu'au sein des groupes EDF et Gaz de France les dividendes versés aux actionnaires durant l'année 2005 (plus de 2 milliards €) représentent près de 20% des charges totales de personnel pour les deux groupes (12 milliards €). Devant le terrible gâchis, pouvant aller, selon les directions, jusqu'à 13 milliards d'€ (!) de dividendes exceptionnels promis aux actionnaires de Suez, dans le cadre du projet de fusion GDF-Suez, comment ne pas opposer de nouvelles dépenses socialement utiles ?

C'est pourquoi je propose un vaste plan pluriannuel d'embauches dans chaque entreprise du secteur, afin d'assurer le renouvellement des compétences et d'en finir avec la généralisation des politiques d'externalisation, leur cortège d'emplois précaires et de conditions d'exploitation des centrales dégradées.

Les garanties sociales des salariés de la sous-traitance, notamment du nucléaire, seront améliorées et harmonisées afin d'éviter le dumping social et tendre faire l'excellence en terme de conditions d'exploitation.

Je veux porter toutes ces propositions dans la campagne de ces élections présidentielles. Mais je sais que pour être mises en œuvre, il ne suffira pas de promesses !

Il faudra s'engager à faire tomber les Bastilles de la tyrannie des actionnaires et des banques, de cette Europe de la concurrence libre et non faussée.

Comme une grande majorité d'entre-vous, j'ai contribué à la victoire du Non au projet de constitution pour l'Europe. C'est dans la continuité de ce combat pour une autre Europe, respectueuse des services publics, que je suis candidate à l'élection présidentielle.

À toutes celles et ceux qui veulent ce courage, au gouvernement, pour retrouver la voie du progrès social, préserver et développer les services publics, je veux dire que votre ambition est la mienne.

Cette ambition, c'est tout le sens de ma candidature à l'élection présidentielle. C'est le sens de mes propositions pour l'énergie.

Monsieur le président, Monsieur le ministre, chers collègues,

Moins d'un an après la promulgation de la loi de programme fixant les orientations de notre politique énergétique, l'Assemblée nationale est de nouveau saisie pour discuter, des orientations de la politique énergétique de la France. Au-delà des motivations internes à votre majorité qui ont pu être à l'origine de cette initiative, nous voulons nous en saisir pour contribuer à sortir notre pays de l'impasse dans laquelle les choix libéraux conduisent notre politique énergétique.

Le programme du Conseil national de la résistance appelait à « un retour à la nation... des sources d'énergie, des richesses du sous-sol ». Et dès la Libération du joug nazi, la France conquiert son indépendance énergétique en construisant des services publics porteurs de développement économique, de progrès social et de coopération internationale. Les temps changent avez-vous dit, Monsieur le ministre, du moins vous ne portez plus la même ambition pour notre pays. Cet atout inestimable, vous êtes en train de le brader au nom de vos dogmes libéraux. Vous le faites contre l'intérêt de la France, de son peuple, des salariés de ces entreprises. Vous le faites en toute complicité avec les logiques du tout marchand et de la libre concurrence que portent aujourd'hui l'Union européenne et l'OMC. Alors que la question énergétique constitue aujourd'hui un vrai enjeu de civilisation, vous jouez petit, vous jouez profit !

Mes chers collègues, l'énergie est une question trop importante pour laisser libre cours à un tel aventurisme. Vous avez privatisé. Dans votre intervention, Monsieur le Ministre, vous n'avez cessé d'expliquer que la taille de GDF rendait sa privatisation nécessaire. Pourquoi n'avoir pas plutôt construit un grand groupe public de l'énergie avec EDF et GDF qui permette des coopérations avec des grands groupes privés ? Vous préférez alimenter la course aux OPA et donc menacer l'avenir de GDF, d'EDF, mais aussi de Suez. Mon ami Daniel Paul reviendra sur ce point;

Une telle inconséquence répond peut-être aux prescriptions de la Commission européenne. Elle n'en reste pas moins une ineptie politique. En effet, les choix énergétiques relèvent de l'intérêt général de la planète : aucun intérêt particulier ou financier ne peut donc interférer dans la définition et la conduite de ces politiques ! Elles relèvent du bien commun, donc de la maîtrise des peuples et de leurs représentations démocratiques.

L'énergie, avant tout, c'est d'abord un droit pour chaque homme, chaque femme. C'est un atout vital pour chaque peuple. C'est donc aussi de grandes responsabilités pour tous les gouvernements !

C'est le droit au bien-être, droit de se chauffer, de s'éclairer, de se déplacer. Ce droit figure d'ailleurs dans le préambule de la Constitution de 1946, qui fait partie intégrante de notre bloc de constitutionnalité. Son article 10 dispose notamment, je cite que « la Nation assure à l'individu et à la famille les conditions nécessaires à leur développement ». Il proclame donc, ainsi, l'existence de ce droit à l'énergie.

Et ce droit n'est pas assuré pour tous nos concitoyens. Des salariés d'EDF, les « Robin des bois », sont aujourd'hui obligés de pallier les carences de l'action publique, en rétablissant le courant aux familles les plus démunies de notre pays. Et cette situation peut encore s'aggraver lorsque l'on voit comment la privatisation d'EDF a entraîné des hausses de tarifs de 48%, pour les entreprises, dans le secteur dérégulé, et que se profile la même chose pour les familles, si le gouvernement accepte la libéralisation totale des marchés d'ici à juillet 2007.

Il faudra s'engager à faire tomber les Bastilles de la tyrannie des actionnaires et des banques, de cette Europe de la concurrence libre et non faussée.

Comme une grande majorité d'entre-vous, j'ai contribué à la victoire du Non au projet de constitution pour l'Europe. C'est dans la continuité de ce combat pour une autre Europe, respectueuse des services publics, que je suis candidate à l'élection présidentielle.

À toutes celles et ceux qui veulent ce courage, au gouvernement, pour retrouver la voie du progrès social, préserver et développer les services publics, je veux dire que votre ambition est la mienne.

Cette ambition, c'est tout le sens de ma candidature à l'élection présidentielle. C'est le sens de mes propositions pour l'énergie.

L'énergie, c'est aussi le droit au développement et donc au progrès économique et social pour tous les peuples de la planète. 2,6 milliards d'hommes et de femmes sont aujourd'hui privés d'un accès à l'énergie dans le monde. Et les ressources énergétiques sont sources de conflits et de tensions.

On assiste à l'épuisement progressif de toutes les ressources fossiles et au réchauffement climatique. Mais entravés ou guidés par les logiques du tout-marchand, les tenants de l'ordre établi sont incapables d'apporter une réponse collective permettant de placer les ressources énergétiques et leur utilisation au service des individus et du développement durable de la planète.

Parce que nous mesurons le fait que l'ensemble de la société est concernée par la question énergétique, les députés communistes et républicains proposent de faire reposer notre politique énergétique sur des choix démocratiques et sur un réel volontarisme politique, à même de donner corps à la conduite de celle-ci. En ce sens, nous revendiquons la totale maîtrise publique de ce secteur économique.

Et comme toutes ces questions sont communes à toute l'Europe, nous soutenons la création d'une véritable Europe de l'énergie. Mais cette politique européenne n'aura d'efficacité qu'en portant cette vision du caractère universel de l'énergie dans les instances internationales, qu'en reposant sur le respect de l'indépendance énergétique des Etats membres, sur la coopération et les échanges entre les Etats, mais aussi sur un fort engagement à réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Une telle ambition ne se concrétisera pas sans une remise à plat de l'esprit de la construction européenne : face aux logiques financières de court terme induites par la déréglementation et la mise en concurrence des secteurs de l'énergie et du transport, l'Europe devra opposer, pour être crédible, d'autres logiques politiques, solidaires, humanistes, seules à même de répondre à ces enjeux de civilisation.

C'est dans ce cadre que nous soutenons la création d'un véritable pôle public de l'énergie. Il s'agirait, au-delà des nécessaires renationalisations d'EDF et de GDF, de regrouper tous les acteurs de la filière énergétique, qu'ils relèvent de la recherche, de la production ou de la distribution de l'énergie. Je pense donc aux services publics d'EDF et de GDF, mais aussi à AREVA, la Cogema, le CEA, l'ADEME, Total. Ce pôle public aurait, en lien avec la définition d'orientations politiques par le Parlement, la mission de conduire cette politique, mais aussi d'influencer les choix économiques, c'est-à-dire d'irriguer toute la sphère publique des enjeux et de l'importance des questions énergétiques.

Ce pôle public pourrait être chapeauté par une Haute autorité, composée d'élus de la Nation, de représentants de l'Etat, des salariés et des usagers. Cette Haute autorité aurait pour mission de veiller au bon respect de la transparence et du caractère démocratique des décisions.

Le financement de ce pôle public pourrait reposer en partie sur le prélèvement des profits exorbitants réalisés par Total: plus de 21 milliards d'euros pour les années 2004 et 2005 ! De même, toutes les opérations d'acquisitions externes d'EDF ont révélé l'ampleur des gâchis consécutifs à cette politique de promotion des seuls investissements financiers : un véritable service public, émancipé de ces logiques financières, aurait donc une pleine capacité à investir dans la recherche, dans la promotion de nouvelles énergies et dans le développement de nouvelles capacités de production, tout en maintenant un coût d'accès à l'énergie acceptable pour tous les usagers.

Ce pôle public de l'énergie devrait fonder sa conduite sur la réponse aux besoins énergétiques, dans des conditions aptes à préserver l'environnement et l'avenir de notre planète. Au vu de la croissance forte des besoins en énergie et de l'impact de ce développement sur notre environnement, il est devenu vital de développer des énergies propres, durables et renouvelables. Mais il est tout aussi urgent de repenser notre conception même du développement économique : Il n'est plus possible de se lancer dans de grandes envolées sur le développement durable tout en cautionnant un système économique, le capitalisme, à l'origine même du pillage des ressources naturelles et de la destruction progressive de l'environnement.

Il n'est plus possible de continuer à promouvoir une croissance incapable de prendre en compte son impact sur l'environnement. Il en va de l'avenir de la Terre et des générations futures.

La fonction de ce pôle public de l'énergie serait donc essentielle. Je prendrai un exemple : toute notre politique d'aménagement du territoire repose aujourd'hui sur des logiques libérales et donc un complet laisser-faire sur le marché foncier. Cette politique consomme donc énormément d'espaces en périphérie des villes et renforce l'utilisation de la voiture. Avec toutes les conséquences que cela implique en matière de consommation d'hydrocarbures et de rejets de gaz à effet de serre dans l'atmosphère. Dans ce cadre, il s'agit de repenser notre politique d'urbanisme et de transport urbain, aussi au travers du prisme de la maîtrise de l'énergie et de son efficacité sociale.

Devant la fin du pétrole qui se profile, ce pôle public aurait aussi pour mission d'orienter et de financer la recherche et le développement d'énergies du futur, propres et si possible renouvelables.

Je pense au projet ITER. L'intérêt de cette recherche est considérable. Mais nous savons qu'elle ne pourra pas se concrétiser, au mieux, avant des décennies. Pour satisfaire nos besoins, tous les projets d'investissement dignes d'intérêt devraient être soutenus, notamment pour améliorer les performances des énergies renouvelables, de la biomasse ou de la méthanisation et travailler sur la production d'hydrogène.

Nous soutenons aussi les recherches visant à développer une énergie nucléaire propre. Il s'agit de travailler sur les centrales de 4ème génération, qui pourraient être moins génératrices de déchets, mais aussi sur la gestion des déchets produits actuellement par nos centrales nucléaires. Leur existence suscite de réelles et légitimes inquiétudes dans l'opinion qui ne pourront être levées qu'en trouvant, dans la plus totale transparence, des solutions à ce problème. Et le projet de loi actuellement en débat au Parlement est loin de répondre à cet enjeu!

Comme nous savons qu'il n'y aura pas de substitut unique au pétrole, nous devons engager de réels investissements pour garantir que nos capacités de production d'énergie répondent bien, à l'avenir, à nos besoins en énergie : c'est dans ce cadre que nous soutenons la construction d'un réacteur de type EPR à Flamanville et que nous exigeons, au nom de la sûreté des installations nucléaires, une totale maîtrise publique de ces installations. Mais il faudra surtout s'engager, de façon bien plus déterminée que ce n'est le cas aujourd'hui, vers une diversification de nos sources d'énergie et notamment sur la promotion d'énergies renouvelables, comme les énergies solaire et éolienne. Nous devrions être extrêmement ambitieux en ce domaine

De la même façon, nous attendons, au-delà des beaux discours, un réel engagement des pouvoirs publics pour le développement du ferroutage et du transport fluvial, ce qui

demande de ne pas poursuivre la libéralisation du rail, comme vous le faites, mais bien de préserver un grand service public du transport.

Nous pensons également qu'il est nécessaire d'investir davantage dans la recherche pour un « charbon propre ». Des grands pays fondent aujourd'hui leur développement sur cette ressource, avec les conséquences que nous connaissons sur l'environnement: il y a donc urgence au développement d'une coopération internationale sur cette recherche.

Je le répète, toutes les énergies propres seront utiles pour compenser, à l'avenir, non seulement l'épuisement rapide des ressources pétrolières, mais aussi les risques de perte d'indépendance énergétique consécutifs à l'insuffisance croissante de nos capacités de production.

Mes chers collègues. Oui, les conditions de vie des générations futures, l'avenir de notre pays et de la planète dépendent en grande partie des choix énergétiques. Rien ne serait plus grave et irresponsable que de les laisser dominer par les seules logiques du marché, par les desiderata d'actionnaires assoiffés de dividendes. Les choix énergétiques doivent être maîtrisés par notre peuple, par les peuples, ils doivent relever de l'intérêt général. Mais après ce débat, que va-t-il se passer ?

Monsieur le ministre : allez-vous déposer une loi sur la privatisation de GDF pour la faire passer en force en juillet ? Allez-vous préférer le statu quo, source de tant de dangers dans la valse d'OPA que nous connaissons ? Allez-vous laisser les batailles de clan internes à votre majorité guider la politique énergétique de la France ? Ou allez-vous, et c'est ce que nous vous demandons, ouvrir un grand débat populaire et citoyen qui pourrait déboucher sur un véritable acte souverain, l'organisation d'un référendum.

Monsieur le ministre. L'énergie n'est pas une question réservée à des spécialistes, encore moins aux affairistes, elle est propriété des habitants de la communauté que devrait être notre planète.